VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Mardi 27 juin 2017

SUD OUEST

Charente Libre

Région: les transports en débat

Les élus de Nouvelle-Aquitaine ont voté hier leur budget supplémentaire. Un débat marqué par le thème des transports jusqu'en dehors de l'hémicycle.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

A cinq jours de l'inauguration de la LGV, les trains ont beaucoup occupé les élus régionaux réunis hier à Bordeaux. Mais pas forcément ceux attendus. On ne parle pas là de la vingtaine de minutes d'attente du TGV à Angoulême hier matin qui a mis plusieurs élus charentais en retard pour l'ouverture des débats, mais de la fameuse ligne franco-espagnole Pau- Canfran. Vu de Charente, le débat acharné paraît aussi loin qu'un séjour dans une station de ski pyrénéenne entre les opposants à sa réouverture et ses partisans, avec au premier rang Alain Rousset. Mais hier, ce sujet a mis quelque peu en difficulté la vice-présidente charentaise, Françoise Coutant: son groupe écologiste a d'abord levé les mains pour voter contre ce volet transports du budget supplémentaire. Ce qui aurait débouché sur une première puisqu'avec les voix de l'opposition, le volet transports du budget supplémentaire aurait été repoussé! Une situation qui faisait rire jaune le président Rousset, avant que les Verts expliquent qu'ils voulaient s'abstenir. A deux sièges d'Alain Rousset, Françoise Coutant n'a pas bronché.

Au même moment, les trains étaient encore au centre des attentions et des tensions. Mais cette fois, cela se passait dehors avec la présence de 300 cheminots de toute la région, venus manifester bruyamment devant le siège du conseil régional. Alain Rousset a fini par les recevoir. Dans les débats, on apprenait la fin dès le 1er septembre du «Pass Mobilité» réservé jusqu'aux là aux usagers du TER, salariés et domiciliés dans l'ex-Poitou-Charentes.

Nouvelle action en justice contre l'ex-région

Une ex-Région qui a rapidement été évoquée, cette fois par le vice-président du groupe LR Yves d'Amécourt. *«Nous avons remis un nouveau mémoire pour agir au nom de la région et demander à la justice de tirer au clair les finances de Poitou-Charentes.»* La première tentative avait été retoquée par le tribunal administratif. Hormis Véronique Marendat, UDI, en *«parfait accord»* avec le schéma régional de formation et d'apprentissage, les élus charentais se sont montrés très discrets hier.

Dans cette première séance post-élections, chacun se demandait quelles pourraient être les conséquences de ce quinquennat sur la recomposition politique de l'assemblée régionale. A part quelques clins d'œil avec l'expression «En marche» venus d'Alain Rousset ou Daniel Sauvaitre, le sujet était quasi tabou lors des débats mais très commentés pendant la pause-déjeuner. De son côté, l'ancien e ministre et députée Martine Pinville, de retour sur les bancs de la région, reconnaissait un *«grand saut dans le vide»* depuis sa défaite aux législatives.

L'ancien ministre de l'intérieur Mathias Fekl, lui aussi battu dès le premier tour des législatives, avait fait un passage le matin à Bordeaux. Comme pour se souvenir des belles choses, le simple conseiller régional n'a pas manqué de serrer la main de CRS dont il était le patron il y a un peu plus d'un mois. Il n'y a plus qu'un seul député dans cette assemblée.

L'époque est aux bouleversements politiques. Mais pour le moment, la Région ne semble pas affectée en surface. Formation, apprentissage, agriculture, enseignement, sont toujours au cœur des discussions.

Les cheminots «Rouges de rage» sont venus à Bordeaux pour réclamer une entrevue avec Alain Rousset. Ils l'ont obtenue en début d'après-midi Photo M.-A. B.

94 millions d'euros de plus au budget

L'approbation du compte administratif 2016 et le vote du budget supplémentaire 2017 ont été l'occasion d'échanges attendus entre majorité et opposition. On retiendra surtout quelques chiffres, à commencer par *«la part significative de l'investissement, 36,6% du budget total»*, dixit Alain Rousset.

L'opposition en a convenu tout en s'inquiétant de l'augmentation de la dette, 1,8 milliard d'euros en 2016 et une *«capacité de désendettement passée à 4,8 années, contre 4 en 2015»*.

Les élus ont également voté leur budget supplémentaire avec une nouvelle ligne de 94 millions d'euros, composée de l'excédent net du compte administratif (57 millions d'euros) et d'une *«annulation de dépenses prévues au budget 2015»* de 13 millions. Les ajustements de recettes permettent un excédent supplémentaire de 24 millions d'euros.

Sur ces 94 millions, 53 serviront à diminuer les prévisions d'emprunts qui s'élèvent désormais à 581 millions pour 2017. Les 41 millions restants vont être affectés à de nouvelles dépenses. Parmi celles-ci, deux millions d'euros sont prévus suite au dernier épisode de crise aviaire. Onze millions vont également être engagés pour l'aide à la création et à la reprise des TPE.

La Nouvelle-Aquitaine débloque également 2,5 millions d'euros supplémentaires pour protéger le littoral de Charente-Maritime, le «plan digues» qui a suivi Xynthia.

Primes : les agents des lycées mobilisés

Ils affirment qu'ils vont perdre deux primes annuelles qui constituent pour la plupart l'équivalent d'un 13e mois. Les 1600 agents et les 80 animateurs culturels des lycées de l'ex-Poitou-Charentes sont fortement mobilisés depuis quelques jours après avoir appris que les primes qu'ils percevaient habituellement en juin et en novembre étaient en partie supprimées. Ces primes seraient *«illégales»* depuis la création de la nouvelle Région parce que dépassant le plafond légal. La part au-dessus de ce plafond ne sera plus payée. Jeudi dernier, plus de 200 personnes ont dit leur colère à l'appel d'une intersyndicale (CGT, FO, UNSA) sous les fenêtres de l'Hôtel de région à Poitiers pour manifester leur mécontentement: *«Président rend l'argent», «Rousset rend la monnaie»* .

En fait de suppression, c'est d'une diminution assez sévère qu'il s'agit. Un exemple : au lieu de toucher 700 euros en juin et 650 euros en novembre, certains agents toucheront 295 euros en juin puis en juillet, soit 590 euros au total au lieu de 1350 euros.

La CGT assure que la baisse de revenus en 2017 sera de 700 euros pour les agents et 1200 euros pour les animateurs culturels.

Malgré la promesse d'une prime exceptionnelle en janvier 2018 pour compenser le manque à gagner, les agents et animateurs demandent le paiement de *«l'intégralité des primes»* et promettent des opérations coup-de-poing, pourquoi pas pour gêner l'inauguration de la LGV et surtout des grèves à la rentrée scolaire. Un préavis court du 30 juin au 30 décembre.

Le chiffre

+ 2,3% c'est l'augmentation du chômage en Charente au mois de mai, ce qui porte le nombre de chômeurs à 17.600 dans le département.

Au niveau national, la hausse s'établit à 0.6%, selon les chiffres du ministère du Travail publiés hier. Sur trois mois en Charente, la progression s'établit à +2%, soit 340 demandeurs d'emplois supplémentaires. En revanche, sur un an, le taux a diminué de 2.5%. C'est mieux que sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine (-1.5% sur un an).

Collèges: parents et élus ne lâchent rien

Une cinquantaine de personnes ont manifesté hier devant l'inspection académique à Angoulême. Elles protestaient contre les fermetures de collèges. Villefagnan, Montemboeuf et Champagne-Mouton restent sur le qui-vive.

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Ils ont déjà manifesté à Champagne-Mouton, à Villefagnan, à Montemboeuf. Mais hier, ils se sont déplacés à Angoulême, sous les fenêtres de l'Inspection académique. Une cinquantaine de manifestants ont fait du bruit pour s'opposer à la fermeture des collèges de leur secteur, question sur laquelle une réflexion a été ouverte par le Conseil départemental et l'Inspection académique. Parmi les manifestants, des parents d'élèves, des maires, des agents du Département. Certains parfois à plusieurs titres, comme Isabelle Desvergnes, agent polyvalent au collège de Champagne-Mouton et mère d'une élève en 6e dans ce même établissement. Elle a fait grève comme ses six collègues. *«Dans ce collège, les profs sont très impliqués, ils connaissent les élèves. Il suffit de regarder les résultats du brevet pour voir que ça porte ses fruits.»*

Une délégation a été reçue par le directeur académique. Les parents promettent de refaire du bruit à la rentrée. Photo Renaud Joubert

La rentrée en ligne de mire

Monique Lericolais, maire de La Magdeleine, Dominique Ravaud, maire de la Forêt-de-Tessé et Bernard Perrot, maire de Saint-Coutant font partie des élus *«venus soutenir les parents d'élèves.» «La fermeture des collèges, c'est la mort de nos campagnes»*, dénoncent-ils, *«quelle entreprise viendra s'installer dans nos communes s'il n'y a pas de collège?»*

Une délégation de parents et d'élus a été reçue par Dominique Bourget, directeur académique des services de l'Education nationale (Dasen). Qui a promis le statu quo pour la rentrée prochaine: *«nous ne sommes pas en train de travailler de manière précipitée, nous avançons en concertation. Mais la question de la réussite se pose car sur certains indicateurs, le département présente de vraies fragilités.»* Le Dasen a tenu à rappeler quelques chiffres: une baisse de 5% à 8% des effectifs dans les collèges attendue d'ici 2025, un taux de vacance *«aux deux tiers dans les internats de la réussite de Confolens et de Montemboeuf sur 6 mois l'an dernier.» «Mais les solutions peuvent prendre différents cheminements et pas forcément ceux de la fusion ou de la fermeture»*, a-t-il voulu rassurer. Pas de quoi cependant calmer Olivier Lacroix, président de l'association des parents d'élèves de Montemboeuf. *«Le Dasen était jusqu'ici contraint au silence par la réserve électorale, et aujourd'hui, il nous a reçus, ce qui est positif. Mais si on est assuré de ne pas voir de fermetures en 2017, quid de 2018? De 2019? Monsieur Bourget nous ressort le taux d'illettrisme en Charente, mais est-ce qu'en fermant le collège de Montemboeuf, ce taux va tout à coup baisser?»* Lui avance d'autres chiffres: *«A Montemboeuf, on attend 13 élèves de plus à la rentrée, à Champagne-Mouton, 10 élèves de plus. Quel sens cela a de fermer un établissement dans ce contexte?»* Du côté du Département, qui doit rencontrer l'Inspection académique dans l'été, François Bonneau souligne: *«on n'est pas dans une logique de dire qu'il faut absolument fermer un établissement. On comprend les inquiétudes, mais on n'a aucune idée préconcue sur le sujet.»* Selon le président du Département, le comité de pilotage, où siègent représentants des parents d'élèves, des élus, des agents, des enseignants, du Conseil départemental et de l'Inspection académique, devrait se réunir une nouvelle fois début juillet. *«On espère avoir des réponses à nos réflexions pour cet automne»*, ajoute François Bonneau. Les manifestants ont, eux, rendez-vous mardi prochain à Champagne-Mouton. Objectif: préparer un plan d'action pour la rentrée. *«Jusqu'à présent, on a été gentil*, signale Olivier Lacroix. *Mais si on n'est pas entendu, on peut envisager d'autres moyens d'action. Des occupations, des blocages.»*

> **Est-ce qu'en fermant le collège de Montemboeuf, le taux d'illettrisme va tout à coup baisser dans le département?**

L'Isle-d'Espagnac: des ados au boulot contre de l'argent de poche

Dix adolescents travaillent toute la semaine à L'Isle-d'Espagnac pour se faire un peu d'argent. Un chantier jeunes inédit lancé par la commune. Ambiance.

Julie KOCH
j.koch@charentelibre.fr

Eric, salarié des services techniques, a montré aux jeunes comment se servir de la scie circulaire. Photo Anne Kerjean

Ils pourraient être au fond de leur lit en train de faire la grasse matinée. Au lieu de ça, ils ont mis leur réveil aux aurores pour venir travailler aux services techniques de L'Isle-d'Espagnac hier. Alexandre, Flavio et leurs copains mesurent, scient et assemblent des planches sous l'œil vigilant d'Eric, un des salariés. Ils ont quatre jours pour fabriquer deux poubelles en bois qui trouveront place dans le nouveau vélo-parc.
À quelques kilomètres de là, six autres ados manient le pinceau dans le chalet du bois des Mérigots, sous la surveillance des animateurs du Sivu enfance-jeunesse. Leur mission: repeindre toute la salle principale.
Une première plongée dans le monde du travail rendue possible grâce au chantier jeune lancé pour la première fois par la municipalité. *«Ils sont trop jeunes pour postuler à de vrais boulots, on veut leur permettre de travailler tout en apportant une aide à la collectivité»*, résume Nadine Vialle, l'élue qui a participé à l'organisation de ce chantier aux côtés de Michel Issard, adjoint à la politique de la ville.

Payer sa licence de basket ou retaper son vélo

Tout a commencé par un très sérieux dépôt de candidature, suivi de la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation avant le passage devant un jury. Sur la douzaine de candidats, dix ont été retenus. *«Ils ont dû justifier leur envie de participer à ce chantier et nous dire ce qu'ils voulaient faire de l'argent récolté»*, poursuit l'élue. Gaëlle Rougier, animatrice à l'espace social Victor-Hugo, acquiesce. *«Je les coache avant leur entretien, ils l'ont tous pris très au sérieux»*.
Les apprentis travailleurs repartiront avec un chèque de 150 €.

> Ils ont dû justifier leur envie de participer à ce chantier et nous dire ce qu'ils voulaient faire de l'argent récolté.

«C'est une bourse qu'ils devront utiliser à des fins culturelles ou sportives. Ce n'est pas pour acheter des bonbons ou des jeux», préviennent Thomas Geveaux et Sonia Chouikh, deux jeunes en service civique qui les encadrent.
Au milieu d'un nuage de poussière de bois, Alexandre est concentré. Il hésite un peu au moment de passer sa planche sous les dents de la scie circulaire. *« Il faut de la coordination, vas-y tout en souplesse»*, le conseille Eric. *«J'aime bien toucher un peu à tout, c'est bien de découvrir de nouvelles choses»*, raconte le lycéen, scolarisé à Marguerite-de-Valois. Il se servira de l'argent gagné pour retaper son vieux vélo. Flavio, 14 ans, financera une partie de son brevet de sécurité routière. Un de leurs camarades, lui, envisage même de travailler bénévolement. *«Je n'aime pas rester sans rien faire et je n'ai pas vraiment besoin de cet argent, je ne sais pas si je le prendrais à la fin»*.
Un trait de peinture blanche sur le nez, Chloé a apprécié sa matinée dans le chalet du bois des Mérigots. *«J'avais aidé à peindre les murs de ma chambre, mais là c'est plus grand quand même. Je suis habituée à me lever tôt le matin de toute façon»*. Assis un peu plus loin, Sébastien glisse qu'il utilisera son salaire pour payer sa licence de basket.
Devant le succès rencontré, la municipalité devrait reconduire l'opération l'an prochain.

Tombé dans un regard il attaque la mairie

■ Un habitant de Châteaubernard poursuit la commune pour négligence
■ Il avait chuté dans un regard d'eau pluviale dont la trappe n'avait pas été bien replacée
■ Jugement aujourd'hui à Poitiers.

C'est dans ce regard, entièrement recouvert d'herbe à l'époque, que Patrick Guinebert a basculé jusqu'à hauteur de poitrine. Photo G. B.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

S'il y a bien une chose à faire, c'est de bien regarder où on met les pieds, ça paraît stupide comme ça...» Le propos pourrait prêter à sourire, en effet. À la lecture de la triste histoire de Patrick Guinebert, beaucoup moins.

Il y a près de quatre ans, cet habitant de Châteaubernard est tombé dans un regard d'eau pluviale, à l'entrée de la rue Louis-Bréguet qui mène à la zone du Fief-Fleury, près de l'ancien Feu Vert. Un salarié de l'entreprise a assisté à la scène, l'a vu disparaître d'un coup. A témoigné sur la main courante déposée ensuite au commissariat.

L'affaire sera jugée ce matin au tribunal administratif de Poitiers. Ce sexagénaire, ancien élu castelbernardin sous la mandature de Jean-Claude Fayemendie, poursuit la commune. Et réclame une indemnisation des préjudices subis. Comme la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM). Et ils sont nombreux.

«C'était un samedi matin, un 11 septembre. J'ai eu le mien aussi, toutes proportions gardées. Je ne suis pas près d'oublier ce jour-là.» Comme de coutume, Patrick Guinebert faisait sa promenade quotidienne. Pour son diabète. *«Marcher pour ma santé, c'est indispensable. C'est mon seul exercice.»* Son parcours passe par la rue Bréguet. Arrive ce regard qu'il ne voit pas.

Des séquelles quatre ans après

«La trappe avait été déplacée suite à une opération d'entretien, du curage je suppose, mais mal remise. Elle était recouverte d'herbe en plus, non dégagée. De la négligence. J'ai marché dessus, elle a basculé, moi avec. Je me suis retrouvé coincé, la cage thoracique compressée par la plaque», raconte-t-il.

Il réussit à se dégager, seul. Amoché à la poitrine, aux jambes. Il refuse alors l'appel aux pompiers proposé par le salarié de Feu Vert. *«Ils m'auraient transporté à l'hôpital, j'avais une piqûre d'insuline urgente à faire, je n'avais pas le choix. Je suis donc rentré chez moi comme j'ai pu.»* Les séquelles sont importantes. Confirmées par le médecin. S'ensuit pour lui neuf mois de souffrances, *«durant lesquelles mon seul trajet quotidien s'est résumé à aller de la chambre à la cuisine»*, se souvient-il, amer.

«J'ai boité durant six mois, le genou esquinté. J'ai aussi et encore aujourd'hui, quatre ans après, une bosse de 11 centimètres sur la cuisse gauche. Étant diabétique, les actes de chirurgie sont d'autant plus compliqués.»

Examens, radios, traitements, échographies... un chemin de croix. Et une addition lourde pour la CPAM, qui réclame donc son dû elle aussi. Un médecin expert a effectué les constatations. Selon ses notes, le tribunal administratif évaluera à combien se monte le préjudice.

«On assumera»

«Je sais que c'est le pot de terre contre le pot de fer, alors je n'attends et ne demande rien de particulier, juste la reconnaissance de cette négligence», tient-il à préciser. À la municipalité de Châteaubernard, la circonspection est de mise en revanche. *«La justice tranchera, on assumera. Que la plaque ne soit pas sécurisée, ce n'est pas normal,* convient le maire Pierre-Yves Briand. *Il reste que ce monsieur ne circulait pas sur le domaine public, mais à côté, sur l'herbe où se trouvait ce regard. Il n'était pas censé marcher là même s'il en a le droit, il y a un trottoir».*

Un trottoir que l'expert des assurances a cependant jugé *«très dangereux»*, au point de notifier avoir *«eu peur»* lors de son constat.

> **Elle était recouverte d'herbe en plus, non dégagée. J'ai marché dessus, elle a basculé, moi avec. Je me suis retrouvé coincé, la cage thoracique compressée par la plaque.**

Le théâtre de Cognac invite à goûter à la prochaine saison

Jusqu'à jeudi, les onze salariés du théâtre municipal accueillent les spectateurs le temps d'un déjeuner, pour présenter la saison future.

Anthony Dupuy, chargé de médiation culturelle, présente la nouvelle saison 2017-2018 à une spectatrice. Photo G. C.

Geoffrey CLÉMENÇON
g.clemencon@charentelibre.fr

Aller pique-niquer au théâtre de Cognac pour papoter avec l'équipe de l'Avant-Scène et découvrir, en avant-première, la prochaine saison culturelle. L'idée est mise en place depuis la semaine dernière et va se poursuivre jusqu'à jeudi. Objectif: amener du monde au sein du lieu en dehors des spectacles. «*Le théâtre n'est pas situé en centre-ville. Du coup, on n'y passe pas, on y vient. C'est complètement différent*», affirme le directeur Stéphane Jouan.

À la rentrée prochaine, le théâtre proposera d'ailleurs de déjeuner sur place dès 12h30 du mardi au vendredi, voire le samedi pour l'ouverture de saison.

Car les onze salariés de l'Avant-Scène souhaitent «*un théâtre augmenté où les spectacles, les échanges et la réflexion seront légion.*» Deux télévisions sont déjà disponibles pour regarder des extraits, des diaporamas ou des bandes-annonces des spectacles de la prochaine saison. «*Le public peut aussi venir jusqu'à 17h, la billetterie est ouverte et peut conseiller*», poursuit Anthony Dupuis, chargé de médiation culturelle.

Fréquentation en hausse

Ce concept de «*théâtre augmenté*» a débuté lors des travaux de rénovation de l'entrée et avec la création d'un hall d'accueil et du FabLab il y a un peu plus d'un an. Le principe d'avoir un théâtre qui fourmille s'incarnera aussi l'an prochain, avec la réception d'artistes en résidence «*mais pas vraiment*». «*Par exemple, Fantazio Fantastico ira tourner dans les rues cognaçaises ou à l'ancienne Banque de France avant de projeter son film.*» Une compagnie de théâtre va aussi débuter une correspondance avec plusieurs écoles de Grand Cognac et elle ira à leur rencontre. Attirer le monde au théâtre ne se fait pas «*que dans le souci de remplir nos deux salles, mais plus de le transformer en lieu de vie*» jure Stéphane Jouan.

> **Le théâtre n'est pas situé en centre-ville. Du coup, on n'y passe pas, on y vient. C'est complètement différent.**

Un lieu de vie qui a accueilli 12.500 personnes lors de la saison 2016-2017. Soit 10 % de plus que l'année précédente.

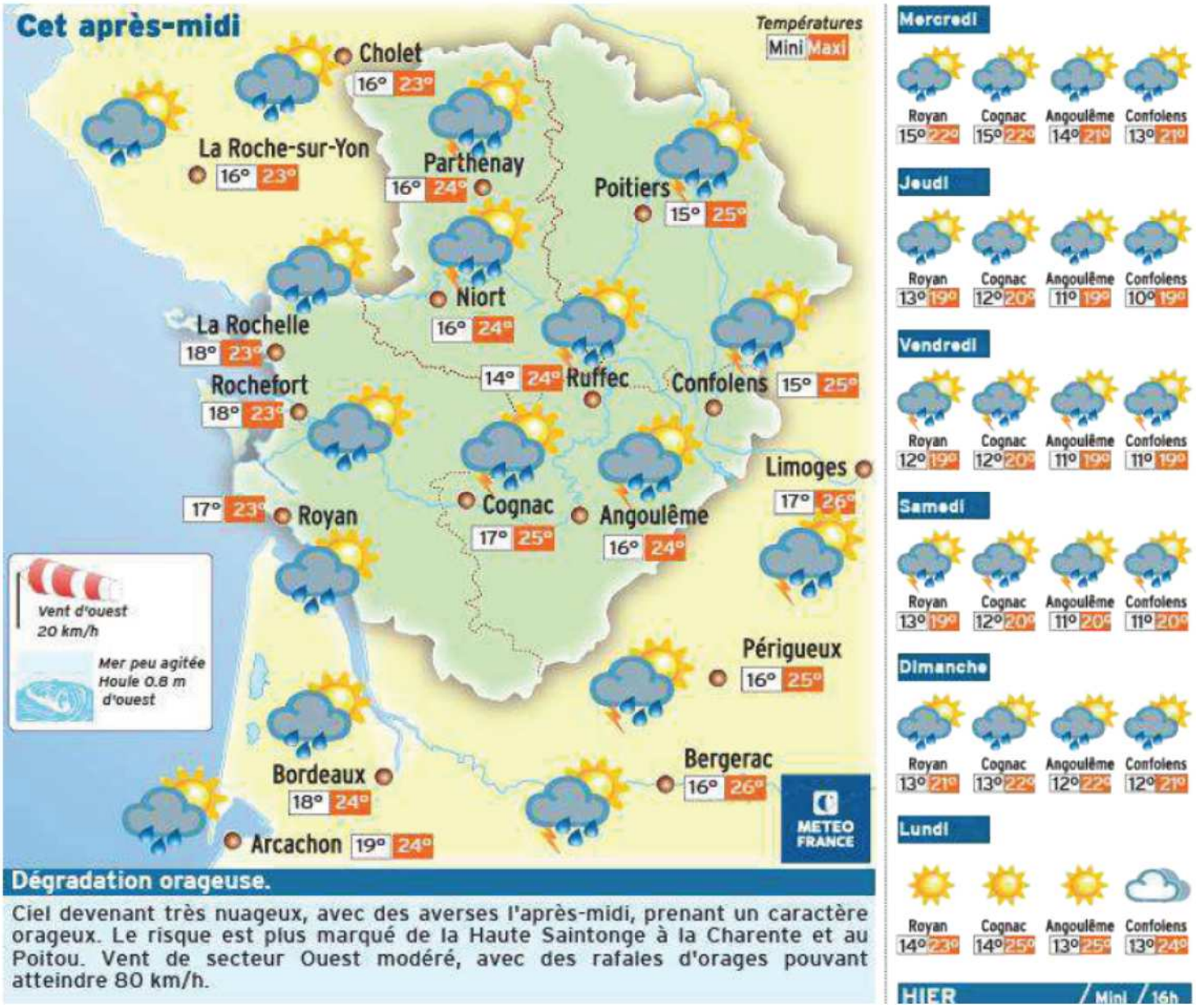

Dégradation orageuse.

Ciel devenant très nuageux, avec des averses l'après-midi, prenant un caractère orageux. Le risque est plus marqué de la Haute Saintonge à la Charente et au Poitou. Vent de secteur Ouest modéré, avec des rafales d'orages pouvant atteindre 80 km/h.

Trois coups de cœur de la nouvelle saison 2017-2018

Du théâtre, de la danse, du cirque et du one-man show. La saison 2017-2018 sera éclectique, la *«favorite»* du directeur du théâtre de Cognac, Stéphane Jouan. Les deux salles de 728 et 186 places accueilleront quelques-uns de ses coups de cœur, mais ne sera en aucun cas *«un aboutissement. C'est une esquisse, cette saison, qui je l'espère, ne se terminera jamais. Je la souhaite pétillante et énergique!»*

Parmi les spectacles favoris de Stéphane Jouan, la pièce de théâtre «Touchée par les fées» de Marie Desplechin avec Ariane Ascaride, les mardi 10 et mercredi 11 octobre.

Véritable autobiographie où Ariane Ascaride évoque son rêve jamais réalisé: jouer Puck, l'elfe du «Songe d'une nuit d'été» de Shakespeare.

Autre spectacle attendu, le nouveau one-man show de Chris Esquerre, «Sur rendez-vous». Pince-sans-rire et décalé, l'ancien humoriste de Canal+ était déjà venu l'an dernier pour jouer «Muté», son autre one-man show. Chris Esquerre sera sur scène au théâtre municipal de Cognac le vendredi 10 novembre à 20h30.

La nouvelle saison fera aussi la part belle à la musique. Un concert aura lieu le mardi 5 décembre à 20h30. «Garçons II» voit trois jeunes femmes, costumées en garçons, interpréter des chansons d'hommes évoquant des femmes. Vous suivez?

Carmen Maria Vega, Zaza Fournier et Cléa Vincent rendront hommage à Serge Gainsbourg, Jean Yanne, Aragon, Bourvil ou encore Boby Lapointe. Ce spectacle, boîte à souvenirs des chansons des années 50 à 70, ne pourrait exister sans un artiste sachant manier plusieurs instruments de musique sur scène, Raphaël Thyss.

Du théâtre, de l'humour et de la musique, Stéphane Jouan appelle cela du *«théâtre augmenté. Un lieu de spectacle mais aussi de vie.»*

Collèges : haro sur le portable ?

ÉDUCATION Emmanuel Macron a promis une interdiction totale du portable dans les enceintes scolaires, au collège et à l'école. Comment ? Profs et principaux sont perplexes

JULIEN ROUSSET
j.rousset@sudouest.fr

C'est la génération « tête baissée », selon la formule du journaliste Boris Manenti (lire ci-dessous). Les adolescents des années 2010 sont souvent connectés. Présents et absents. Le regard absorbé par leur mobile, les doigts qui pianotent frénétiquement.

En quelques années, le portable s'est généralisé chez les collégiens. « Celui qui n'a pas de téléphone en troisième ose à peine le dire », a constaté Boris Manenti. Cet état de connexion n'est pas propice à l'étude et à la concentration. « Des enquêtes montrent l'impact du portable, des écrans, sur la capacité d'attention des élèves. Il est souhaitable d'en limiter l'usage. D'ailleurs, en Conseil des ministres, nous remettons notre téléphone avant d'entrer en réunion. Cela pourrait faire école… » expliquait il y a quelques jours, dans une interview à « Sud Ouest », le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer.

Emmanuel Macron a pris en mars un engagement plus radical : « Je souhaite que l'usage du téléphone portable soit totalement interdit dans l'enceinte des collèges et des écoles primaires. »

1 Sommeil, concentration : les méfaits de l'hyperconnexion

L'irruption du portable a changé le quotidien des collégiens. Il leur permet d'avoir accès à d'innombrables données, le monde entier à portée de main, mais entame aussi, selon plusieurs études convergentes, leur capacité à se concentrer.

> Des enquêtes montrent l'impact du portable sur la capacité d'attention des élèves. Il est souhaitable d'en limiter l'usage

L'usage intensif du mobile altère, par ailleurs, la qualité du sommeil. Selon une étude conduite par les associations Réseau Morphée et e-Enfance auprès de 600 élèves, fin 2015, 30 % des collégiens en quatrième s'endorment après 23 heures en semaine. Et 26 % des élèves interrogés gardent leur mobile allumé la nuit. « Beaucoup de collègues le constatent, les élèves sont fatigués le matin car ils restent connectés très tard, dans leur chambre, parfois au-delà de minuit », note Philippe Tournier, secrétaire national du SNPDEN, syndicat des chefs d'établissement.

Autre perturbation liée au portable : il arrive que des profs soient filmés à leur insu. « Pour la première fois de ma carrière, en début d'année, en septembre dernier, j'ai averti mes élèves : si l'un de vous s'aventure à filmer pendant le cours, le dépôt de plainte sera immédiat. Et j'ai fait un cours sur le droit à l'image », confie une enseignante de 40 ans.

2 Une interdiction… déjà prévue par la loi

Le portable est déjà, théoriquement, banni en classe. Depuis 2010, un article (L.511-5) du Code de l'éducation interdit « l'utilisation d'un téléphone mobile durant toute activité d'enseignement dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges ». En revanche, le Code de l'éducation laisse la liberté au chef d'établissement et au conseil d'administration d'autoriser ou pas, dans leur règlement intérieur, le portable hors de la classe : pendant

la récréation, dans les couloirs et pendant l'interclasse. Voilà pour la règle. Son application est variable. « En fait, ça dépend beaucoup de la personnalité du principal, de sa conduite globale de l'établissement : selon qu'il est plutôt souple ou ferme, l'interdiction s'applique plus ou moins », estime un prof bordelais qui a exercé, ces dernières années, dans deux collèges à la doctrine « très différente » en la matière. Certains enseignants tolèrent le portable, pourvu qu'il soit en mode silencieux, ou l'utilisent même comme un support pour certains exercices. La confiscation est possible, selon des procédures prévues par le règlement intérieur. « On peut confisquer l'appareil sur une brève durée, mais pas davantage, car il s'agit d'un bien privé. Et si, pendant la confiscation, il se casse ou si on nous le vole, cela peut créer des difficultés avec les parents », note Philippe Tournier.

3 Les chefs d'établissement sont très sceptiques

Comment mettre en œuvre une interdiction totale ? Pour l'instant, c'est la question sans réponse. Une idée a germé lors des débats qui ont suivi la déclaration d'Emmanuel Macron : les collégiens pourraient, à leur arrivée dans l'établissement, laisser leurs portables dans des paniers et les récupérer le soir après les cours. Tollé des chefs d'établissement. « C'est inenvisageable, irréaliste ! Ça prendrait un temps fou chaque matin et chaque soir. Et comment voulez-vous qu'on gère des "stocks" de centaines de mobiles d'une valeur de 100, 200, 400 euros ? » s'estomaque Philippe Tournier. En Gironde, le principal du collège de Cadaujac, Nicolas Bonnet, estime : « On ne peut pas interdire à un élève de venir au collège avec un portable, pour la bonne et simple raison que les parents eux-mêmes souhaitent, pour des raisons de sécurité, que leurs enfants puissent être joignables. Il faut juste exiger qu'en classe, ce portable soit éteint. »

Il a choisi d'autoriser un usage ponctuel du portable pour certaines activités pédagogiques, hors de la classe : des échanges, par Internet, avec les correspondants des pays étrangers, ou des reportages photographiques pendant les sorties scolaires.

« Les ados très connectés… comme les adultes »

Boris Manenti. PHOTODR

ÉCLAIRAGE Boris Manenti a enquêté sur la relation fusionnelle entre les collégiens et leur mobile

Boris Manenti, journaliste à « L'Obs », est le coauteur, avec Céline Cabourg, de l'enquête « Portables. La face cachée des ados », parue chez Flammarion cet hiver.

« Sud Ouest » Le portable est aujourd'hui omniprésent chez les adolescents…

Boris Manenti Selon les statistiques que nous avons glanées auprès du Credoc ou d'instituts comme OpinionWay, 93 % des 12-17 ans ont un portable, 79 % sont inscrits sur au moins un réseau social. La barrière symbolique, c'est l'entrée en sixième : c'est souvent à cet âge que les adolescents ont leur premier mobile.

Le portable d'un ado est un monde en partie inconnu de ses parents…

D'après plusieurs enquêtes, près d'un parent sur deux se déclare incapable de dire combien de temps passe son enfant sur son smartphone, ni ce qu'il y fait exactement.

Justement, que font les ados avec leur smartphone ? À quoi ressemble l'« adosphère » ?

Avant tout, ils l'utilisent pour converser, échanger de nombreux messages truffés d'émojis (des cœurs de toutes les couleurs, des bagues de fiançailles pour signifier l'amour, des étoiles…). Ils écrivent sans cesse. Le smartphone leur sert à être en conversation permanente avec leurs camarades. Ils échangent aussi beaucoup d'images, souvent en temps réel. Je mange une pizza ? J'envoie une photo de la pizza. Tout cela via les réseaux sociaux, Snapchat en particulier. Ce n'est pas la génération Facebook, mais la génération Snapchat. Quand la conversation s'essouffle, le smartphone sert aussi à regarder des séries ou des vidéos sur YouTube. Les collégiens les plus jeunes l'utilisent pour les jeux vidéo, mais cet usage se tasse ensuite au profit des réseaux sociaux.

Que pensez-vous de l'idée d'interdiction totale du smartphone dans l'enceinte scolaire ?

Le portable pose, pour les ados, plusieurs problèmes : défaut d'attention en cours, manque de sommeil, risques de harcèlement numérique, accès de plus en plus jeune à la pornographie… Mais une interdiction totale me paraît compliquée à appliquer. Une autre option est d'en réguler l'usage et de l'utiliser pour certains exercices comme outil pédagogique, un peu comme la vidéo, qui a fait son entrée dans les salles de classe il y a quarante ans. Je crois surtout qu'il faut en parler, accompagner les adolescents quand ils s'inscrivent sur les réseaux sociaux… sans être intrusif, en respectant leur profil. C'est une mine de sujets de conversation. Les adolescents adorent parler de ce qu'ils voient et lisent sur les réseaux sociaux !

Les teen-agers n'ont pas le monopole de l'addiction au portable…

C'est une des limites de ce débat : on veut établir pour les adolescents des règles strictes… que les adultes auraient bien du mal à appliquer à eux-mêmes ! J'ai vu des parents décréter que le portable était interdit à table, pendant le dîner, mais ne pas pouvoir se retenir de consulter leur smartphone… Le portable est addictif, car il a tué l'ennui : à chaque moment d'attente, on peut s'occuper en consultant son smartphone. Tout le monde déteste s'ennuyer. Surtout les adolescents.

« Pratique pour tricher ! »

C'était il y a quelques mois. Astrid, 14 ans, était en cours d'espagnol, le portable dans sa poche. Soudain, le petit engin a eu l'impudence de sonner. Aussitôt, il a été confisqué par le prof, et Astrid en fut privée « pendant trois jours ». « Mais c'est horrible ! » s'afflige son camarade Oihan, lui aussi en quatrième au collège Cassignol, non loin du Jardin public, à Bordeaux.

Il est 16 heures ce jeudi ; pour eux, la journée est terminée, et quand un journaliste leur demande de parler de leur ami le portable, ils sont intarissables. Une douzaine de collégiens participent à cette conversation improvisée devant l'établissement. Ils répondent au diapason : tous ont un portable, tous depuis leur entrée en sixième, et tous l'utilisent pour les mêmes choses. « Regarder l'heure », « lire des vidéos » et surtout « envoyer des messages ». « Je pense que j'envoie une centaine de messages par jour... » assure Oihan.

ILS ONT CHOISI SNAPCHAT

Et téléphoner ? Non, rarement : le téléphone portable ne sert plus à téléphoner. « Les rares fois où je l'utilise pour passer un coup de fil, c'est pour appeler ma mère », observe Lola.

Le règlement de leur collège interdit l'usage du portable pendant les cours, et l'autorise, en revanche, dans la cour, « sauf pour faire des photos ». Leur application favorite, c'est Snapchat, le réseau social qu'adorent les adolescents, qui permet d'envoyer à ses pairs, en temps réel, des vidéos, des photos « rigolotes » ou des messages, qui se détruisent dès qu'ils sont lus.

DANS LES POCHES DES SWEATS

Certaines questions semblent leur paraître naïves. « Vous avez déjà triché, pendant un examen, avec un smartphone ? » Éclat de rire général. « Qui n'a jamais triché avec son portable ? » répond une élève. « Si le contrôle est difficile, si le prof ne regarde pas trop, on essaie discrètement d'aller trouver les réponses sur Internet. On a tous nos portables dans les poches de nos pantalons, ou, plus pratique, pour jeter un œil ni vu ni connu dans les poches de nos sweats », explique un expert de la consultation express du smartphone.

Quant à leurs parents, ils les jugent bien paradoxaux. « Ils trouvent qu'on passe trop de temps sur nos portables, mais ils sont stressés si on n'est pas joignables ! » Ils sont bizarres, ces adultes...

Mauvais chiffres pour l'emploi en mai

TRAVAIL Les taux de chômage poursuivent leur légère baisse sur un an pour les inscrits sans activité, mais entre avril et mai ils se sont dégradés

Le nombre de personnes inscrites sans aucun emploi en mai en métropole a augmenté de 22 300 par rapport à avril (+ 0,6 %). Elles étaient 3,49 millions (3,75 millions en comptant l'outre-mer). Ce chiffre représente toutefois une baisse de 0,8 % par rapport à mai 2016.

La dégradation des chiffres entre avril et mai concerne tous les âges : les moins de 25 ans (+ 0,3 % sur un mois, mais – 6,1 % sur un an) comme les 50 ans et plus (+ 0,5 %, + 3,3 %).

Le nombre de chômeurs de longue durée – plus d'un an – s'est établi à 2,44 millions, en hausse par rapport à avril (+ 1 %), mais en baisse sur un an (– 0,4 %). Si on ajoute les chômeurs exerçant une petite activité (chiffre totalisant les catégories A, B, C), la situation se dégrade tant sur un mois (+ 0,5 %) que sur un an (+ 2,3 %). Ils étaient 5,56 millions en métropole et 5,86 millions avec l'outre-mer.

Sans commentaire ministériel

Sous le quinquennat Hollande, les statistiques de Pôle emploi étaient systématiquement commentées par les ministres du Travail, mais la nouvelle titulaire, Muriel Pénicaud, ne se pliera plus à l'exercice. Elle estime que cet indicateur « peut être affecté, chaque mois, par différents événements de nature administrative » et que cette volatilité « brouille plus qu'elle n'éclaire les tendances de fond ». Ce n'est d'ailleurs pas le ministère du Travail qui a diffusé hier les nouvelles données, mais son service des statistiques, la Dares.

Selon les prévisions de l'Insee, livrées mardi dernier, qui reprennent les normes de référence du Bureau international du travail, le taux de chômage va poursuivre la baisse entamée en 2015, pour s'établir à 9,4 % de la population active fin 2017. Emmanuel Macron vise un taux de 7 % en 2022.

Muriel Pénicaud, ministre du Travail, ne juge pas utile de commenter les tendances. AFP

Ça a failli dérailler entre les socialistes et les écologistes

CONSEIL RÉGIONAL

La ligne Pau-Canfranc a occasionné un petit cafouillage, hier matin, en session plénière

Le centriste Joan Taris demande des explications sur le vote EELV. Alain Rousset le rappelle à l'ordre... PHOTO LAURENT THELLET

À quelques jours de la mise en service de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique qui mettra Paris et Bordeaux à 2 h 4 de distance, c'est un autre train, beaucoup moins prestigieux, qui a pimenté hier matin une session plénière du Conseil Régional semble-t-il parrainée par une marque de camomille.

Une marque bio, bien sûr, pour faire honneur à un des dossiers adopté à l'unanimité (on y reviendra). Le compte administratif 2016 a été voté par la majorité du président, qui rappelle que « la Nouvelle-Aquitaine est la région la plus performante pour l'investissement ».

On ne parle quasiment pas de Ségolène Royal, d'où peut-être une atmosphère apaisée, comme le souligne le président du groupe PS Stéphane Delpeyrat. Et Yves d'Amécourt (LR) cite Jean Gabin dans « Le Président » : « Le langage des chiffres a ceci de commun avec celui des fleurs qu'on peut lui faire dire ce qu'on veut. »Place au budget supplémentaire, adopté chapitre par chapitre. Plusieurs groupes annoncent qu'ils ne voteront pas celui des transports, en raison de nouveaux crédits affectés à des études sur la ligne Pau-Canfranc.

« La plus belle d'Europe »

Monique Sémavoine (Modem) comme Jacques Colombier (FN) s'interrogent sur ces nouvelles études alors que les élus régionaux n'ont, déplorent-ils, toujours pas été destinataires d'une première mouture. « Pourquoi tant de résistance et d'opacité ? » demande l'élue centriste, tandis que Jacques Colombier en vient à se demander « si cette étude existe vraiment ». « On ne peut pas me reprocher d'avancer masqué », réplique Alain Rousset, qui souligne avec fierté que Bruxelles a choisi de cofinancer cette ligne parmi des centaines d'autres dossiers. « C'est la plus belle ligne ferroviaire d'Europe », lance-t-il, tout en concédant, à propos de la fréquentation, qu'elle ne pourra augmenter que lorsque la liaison avec l'Espagne sera établie.

Chaque groupe a exprimé son intention de vote. Parce qu'il y a des morceaux de TGV dedans, Lionel Frel a précisé que les élus EELV ne voteraient pas celui des transports. Mais, au moment du vote, il est allé boire un verre d'eau et Alice Leiciague-çahar signale un vote contre.

« Incompréhension »

Alain Rousset sursaute, les deux vice-présidents verts blêmissent. Si EELV vote contre, le chapitre transports est rejeté et les crédits pour le Pau-Canfranc passent par la fenêtre. L'opposition ricane, tandis que Lionel Frel, revenu à son banc où règne l'agitation, plaide « l'incompréhension » et, dit-il, « un brouhaha de communication. » En fait, assure-t-il, son groupe s'abstient. « Blaireaux ! Pleutres ! » commentera plus tard Jacques Colombier. Joan Taris réclame des explications. « Ce n'est pas vous qui présidez la séance », le rappelle à l'ordre Alain Rousset, pressé d'en finir. Avec les voix PS et PRG, le chapitre est voté.

Les écologistes ont frisé la correctionnelle. Alain Rousset s'offre une petite vengeance dans l'après-midi en ironisant sur la présentation par Jérôme Orvain, pas très dynamique, du pacte régional pour l'agriculture bio, avant de reconnaître « une boutade malveillante ».

Malgré des nuances, le dossier est adopté à l'unanimité. « L'agriculture bio est en marche », lance Daniel Sauvaitre, élu LR de Charente et arboriculteur. Exactement les mots qu'il fallait pour retrouver la sérénité…

Benoît Lasserre

Les cheminots à la rescousse du service public

SYNDICATS Environ un millier de manifestants CGT et Unsa se sont rassemblés hier devant le siège du Conseil régional à Bordeaux

Il a été question de ferroviaire dans l'hémicycle du Conseil régional (lire ci-dessus). Il en a aussi été question sur le parvis de l'hôtel de Région, rue François-de-Sourdis. En fin de matinée, plusieurs centaines de cheminots venus de tous les départements de Nouvelle-Aquitaine (700 selon la police, le double selon les organisateurs) ont pris position devant le bâtiment ceinturé par des barricades et protégé par des CRS.

Cela dit, les manifestants n'avaient nullement l'intention d'envahir la Région. Leur colère visait plutôt leur entreprise, la SNCF, qui, selon eux, « met tout en œuvre pour détruire le service public afin de préparer le terrain aux entreprises privées lors de l'ouverture à la concurrence. » Ouverture qui, en effet, se rapproche.

Les délégués CGT-Cheminots, rejoints par l'Unsa, souhaitaient rencontrer Alain Rousset, le président de Région, et son vice-président aux transports, Renaud Lagrave. Depuis la loi Notre sur la réforme territoriale, la Région, qui gérait déjà les TER, a en effet été consacrée « chef de file » pour la compétence transports.

Un sombre tableau

À l'heure (tardive) du déjeuner, Alain Rousset a donc reçu une délégation qui lui a exposé tous les points noirs ferroviaires de la Région : matériel insuffisant, personnel surchargé ou absent dans certaines gares, contrôleurs supprimés, lignes et dessertes réduites ou fermées, concurrence des autocars (par la SNCF elle-même), bref, un sombre tableau, alors que la SNCF s'apprête à fêter les 1er et 2 juillet la mise en service de deux nouvelles LGV, vers Bordeaux et Rennes.

Alain Rousset, qui ne manque pas non plus d'arguments pour secouer la SNCF, a simplement rappelé à ses interlocuteurs que « dans service public, il y a public, et il faut d'abord penser à l'usager. » On sait par ailleurs que le président de Nouvelle-Aquitaine n'est pas hostile, loin de là, à la concurrence ni à la régionalisation du ferroviaire. Pas sur la même ligne que la CGT, donc.

B. L.

Les manifestants voulaient exposer au président de Région tous les points noirs ferroviaires et exprimer leurs craintes. PH.F.COTTEREAU

Statu quo pour les collèges

ÉDUCATION Environ 50 personnes ont manifesté devant l'inspection académique pour réaffirmer leur opposition à d'éventuelles fermetures de collège

ANTOINE BENEYTOU
angouleme@sudouest.fr

Vigilance, encore et toujours. Après plusieurs mobilisations à Montemboeuf, Champagne-Mouton ou encore Villefagnan, une cinquantaine de personnes avait décidé hier de porter la lutte devant les grilles de la Cité administrative d'Angoulême, qui abrite la direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Parents d'élèves, syndicats ou encore élus sont venus affirmer une nouvelle fois leur opposition à tout projet de fermeture de collèges ruraux en Charente. Certes, il était plus difficile de rassembler une foule conséquente en ce lundi matin. Mais l'objectif était surtout d'obtenir une audience avec le directeur académique (Dasen) Dominique Bourget.

La période de réserve électorale étant terminée, celui-ci pouvait de nouveau s'exprimer. Hier, vers 11 heures, une petite délégation constituée de maires, syndicats et parents d'élèves a donc pu exprimer son inquiétude durant une trentaine de minutes. « Nous sommes en vigilance quasi permanente pour défendre le peu de services publics qu'il nous reste », avait lancé quelques minutes plus tôt Olivier Lacroix, président de l'association des parents d'élèves du collège de Montemboeuf. Un établissement qui serait menacé par une éventuelle réorganisation, comme ceux de moins de 200 élèves.

Pascale Jouaron, maire de Champagne-Mouton, ne dit pas autre chose : « Le collège en milieu rural est un facteur de vie et d'attractivité pour le territoire. Faire une croix sur le collège, c'est faire une croix sur l'activité économique. » De son côté, le député de la troisième circonscription Jérôme Lambert a appelé à « rester mobilisés jusqu'à ce qu'on ait la certitude qu'ils abandonnent leur projet ».

Pas de fermeture à la rentrée

Ce projet, justement, a été au cœur de l'échange entre Dominique Bourget et la délégation reçue hier matin. Mais l'heure est au statu quo. Le Dasen a certifié que les 38 collèges de Charente seraient maintenus pour la rentrée 2017. Par ailleurs, selon lui, « la réduction du réseau », c'est-à-dire la fermeture de collèges, « n'est pas la réflexion prioritaire ». Il parle « d'une réflexion plus globale », menée avec le Département et tenant compte de plusieurs données telles que la baisse des effectifs de 5 à 8 % d'ici 2025. Dominique Bourget pose la question suivante : « Comment le réseau va-t-il pouvoir intégrer cette baisse d'effectif et proposer une offre de qualité sur le territoire ? » Il met également en avant « une absence de mixité sociale dans le département, une offre en enseignement adapté surdimensionnée avec des classes Segpa vides ». S'ajoutent « des internats (à Confolens et Montemboeuf) avec 50 % de places vacantes ».

Olivier Lacroix aux côtés de Pascale Jouaro, maire de Champagne-Mouton. PHOTO ANNIE LACAUD

Pour rappel, un comité de pilotage s'est déjà réuni plusieurs fois depuis le printemps pour plancher sur cette réorganisation. Ce comité réunit le Département, l'Éducation nationale et les syndicats et associations de parents d'élèves telles que la FCPE ou la PEEP. Toutefois, aucune annonce n'est à l'ordre du jour. « Ils attendent quoi ? », souffle Olivier Lacroix. « Ne pas annoncer de dates, ça ne rassure pas. » Dominique Bourget confirme qu'aucun calendrier n'est arrêté. De son côté, le président du conseil départemental François Bonneau indique que des annonces seront faites à l'automne. « Mais on ne peut pas dire s'il y aura une quelconque fermeture. On verra ce qu'il est pertinent de faire. On se laisse le temps de l'analyse. Mais je mets au défi quiconque de dire que l'on va fermer tel ou tel collège. » Pour sa part, Olivier Lacroix se montrait satisfait d'avoir pu échanger avec le Dasen mais, à l'instar des autres parents d'élèves, promettait de rester vigilant. Il s'est également dit prêt à organiser des actions d'envergures pour lutter contre d'éventuelles fermetures. « On ne va pas baisser les bras. »

Un jeu virtuel pour voir autrement le territoire

PATRIMOINE Grand-Cognac lance une application sur téléphone mobile, « La quête de l'Elixo »

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Les plus férus d'histoire et de géographie connaissent Henri Coquand, le géologue qui a dessiné la carte des crus du cognac. Adrien Letzelter, chargé de mission au service « valorisation du patrimoine » de Grand-Cognac, lui a inventé un descendant direct, Arsène Coquand. Lui aussi scientifique, il a retrouvé dans les archives de son glorieux ancêtre une carte de la région de Cognac donnant accès à une boisson légendaire, « L'Elixo ».

Ce breuvage sans alcool serait tiré par les anges de la fameuse « part » qu'ils prélèvent pendant le vieillissement. Il constituerait la clé de leurs pouvoirs d'éternité ! Voilà le point de départ de « La quête de l'Elixo », que vient de lancer l'Agglo. Le casting intègre un personnage réel, Bonaventure Godet, négociant pionnier de l'export du cognac. Un autre, légendaire, le Chevalier de la Croix-Maron, auquel on attribue l'invention de la double distillation. Un objet, la Dame-Jeanne, flacon dédié aux plus vieilles eaux-de-vie, qui après avoir donné son nom à une gabarre, devient ici une héroïne. Et même un cépage, La Folle blanche, qui prend soudain vie…

Baptême en montgolfière

Cette « quête » constitue un prétexte ludique pour partir à la découverte du territoire. Il y a 75 énigmes à résoudre, « géolocalisées », et on ne peut y accéder qu'en se rendant sur place. Adrien Letzelter a picoré cette idée chez un entrepreneur d'Indre-et-Loire, qui a conçu une application pour téléphone mobile autour d'un jeu, « Pirates de Loire ».

Grand-Cognac a travaillé avec lui pour reprendre cette ossature, en y accolant l'histoire imaginée par Adrien Letzelter, et mise en images par un dessinateur jarnacais, Guillaume Czakow. À chaque énigme résolue, le joueur engrange une santone, monnaie virtuelle qui se transforme en cadeau bien réel grâce au soutien de 25 partenaires. Pour 5, 10 ou 20 santones, on a accès à diverses offres, des produits offerts par des viticulteurs, des artisans, un club de canoë-kayak… Le « gros lot », c'est un baptême en montgolfière offert par l'association organisant le championnat de Mainfonds. Il sera remporté par la première personne qui rassemblera 50 santones !

> À chaque énigme résolue, le joueur engrange une santone, monnaie virtuelle qui se transforme en cadeau

L'été dernier, le pôle territorial dévoilait un outil lui aussi basé sur le smartphone, « Les aventures de Titou et Léa ». Ce jeu de « géocaching » a attiré plus de 2 000 personnes, mais il avait un inconvénient, il fallait entretenir les caches. Grand-Cognac, qui a repris ces dispositifs en main, maintient « Titou et Léa » cet été, mais elle finira par disparaître. « La quête de l'Elixo » a l'avantage de ne pas nécessiter d'entretien. Les deux initiatives ont bénéficié d'une aide de la Région, dans le cadre de l'aide au tourisme innovant, ainsi que de fonds du programme européen Leader Plus. Ce qui ramène l'investissement des collectivités locales à environ 20 %, sur un total de 60 000 euros.

Jérôme Sourisseau, président du pôle territorial, et Nicole Roy, présidente de la commission culture à Grand-Cognac, autour d'Adrien Letzelter, l'inventeur de la « quête ». PHOTO PH. M.

Terra Aventura essaime

Alors que « Les aventures de Titou et Léa » devraient progressivement disparaître du paysage, le territoire n'abandonne pas la piste du « géocaching ». En fin de saison dernière, l'office de tourisme a rallié le programme « Terra Aventura ». Initié il y a plus de dix ans par le comité régional du tourisme du Limousin, ce jeu est devenu une référence qui attire les foules. Il y a de vrais fans, qui collectionnent les « poi'z », « point of interest », c'est-à-dire les éléments que l'on gagne à chaque fois que l'on trouve une cache. La ville de Cognac a donc la sienne depuis 2016. « On a eu 800 visiteurs, alors que la cache a été créée en fin de saison », constate Chantal Nadeau, vice-présidente « tourisme » à Grand-Cognac. L'Agglo a décidé d'investir dans une deuxième cache, cet été à Segonzac. Il en coûte 1 500 € la première année (avec notamment la création du coffret), puis 200 € par an, Terra Aventura ayant des salariés qui entretiennent les caches.

Les Dauphins dans l'incertitude

SPORT Le club de natation craint de perdre 20 000 euros dans le cadre de la nouvelle répartition des cours avec la piscine X'eau

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Demain, les Dauphins cognaçais organisent une réunion pour savoir de quoi la prochaine saison sera faite (1). Attention, le club de natation tient à réfuter toute idée de crise. « À partir de décembre, nous allons nous aussi migrer vers le complexe aquatique X'eau, pose Guillaume Merle, le directeur sportif. Ce nouvel équipement améliorera considérablement le cadre de nos activités. Néanmoins, le nouveau fonctionnement ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement du club, ses activités, ses adhérents et son projet associatif. » Alors on est loin de la colère des parents et enseignants de collèges et lycées, mécontents à l'idée que Grand-Cognac facture désormais l'utilisation des lignes d'eau de la nouvelle piscine. « Nous souhaitons être constructifs, et on prend les choses du bon côté », poursuit Guillaume Merle.

Mais voilà, la répartition des cours entre l'X'eau (et donc l'Agglo) et le club suscite une certaine inquiétude. Grand-Cognac s'attribue la partie remise en forme, en vendant des cours dispensés par les maîtres-nageurs du complexe. Quant aux Dauphins, ils ne géreront « plus que » l'offre de perfectionnement (à destination des enfants, ados, adultes) en plus de la partie compétition et d'une activité water-polo. Guillaume Merle a fait ses comptes : le manque à gagner devrait être, l'an prochain, d'environ 20 à 25 000 euros en recettes d'adhésion par rapport à cette saison. « Et nous n'avons pas de certitude que les activités de perfectionnement soient d'un volume tel qu'elles compensent ce que nous aurons perdu. »

« Avoir des réponses »

Les Dauphins tendent donc une perche à Grand-Cognac. « Nous comptons déposer à la rentrée une demande de compensation financière, pour lisser progressivement la perte d'une centaine d'adhérents, annonce Guillaume Merle. Car notre budget est déjà très serré. Nous peinons à obtenir plus de 8 800 euros de subvention chaque année. Notre proposition est honnête, compte tenu des bons résultats et du projet éducatif et sportif que nous réalisons. »

En décembre, les Dauphins cognaçais vont quitter l'ancienne piscine au profit du complexe aquatique des Vauzelles. PHOTO ARCHIVES PH.M.

Cependant, pas d'ultimatum ni de pression. « Romuald Carry [adjoint aux sports à Cognac] s'est montré rassurant sur notre avenir. Mais on aimerait avoir plus de certitudes pour l'an prochain. La piscine ouvre le 9 décembre, et le fonctionnement va changer en plein milieu de la saison. Nous aimerions avoir des réponses, ne serait-ce que pour nos adhérents. »

(1) Les Dauphins cognaçais organisent une réunion à destination de leurs adhérents demain, à 18h 45, à la Salamandre

L'Agglo entre deux eaux

Gérard Faurie, vice-président chargé des Sports à Grand-Cognac, se montre surpris par la démarche de Guillaume Merle. « D'autres membres du club ne sont pas au courant de cette demande de parution dans la presse », s'étonne-t-il. Sur le fond, voici sa réponse : « Il y aura bien des recettes en plus et d'autres en moins pour le club, mais c'est difficile à évaluer. Nous sommes en train de discuter des critères d'attribution des subventions avec la commission sport, qui se réunit mardi soir. Nous espérons aboutir en novembre. Jusqu'à présent, les Dauphins relevaient d'une compétence communale. Alors il y aura bien des transferts de charges, mais nous sommes dans une période où les subventions se maintiennent, ou diminuent. Et le club bénéficiera d'un bel outil, sans avoir à payer de redevance. Il faut faire la part des choses. La porte n'est pas fermée. »

CHÂTEAUBERNARD

La course cycliste va animer la soirée de demain

L'école de cyclisme effectuera un tour d'honneur. PHOTO S. B.

La course cycliste nocturne, organisée par le club Team Cycliste Châteaubernard, prendra place demain dans les rues de la ville. Un circuit fermé au départ de la rue Fernand-Guionnet au cours duquel les coureurs emprunteront la rue de la Commanderie, celle des Meuniers, la route de Segonzac, la rue de la Doue et pour finir la rue Fernand-Guionnet.

Soit une heure et demie de course, avec six tours en tout. La remise des dossards s'effectuera à 19 heures sur le podium. Le président Bruno Delomme donnera le signal du départ à 20 heures et prendra un soin tout particulier à présenter ses protégés de l'école de cyclisme et les minimes-cadets « Ils seront présentés et appelés les uns après les autres par leurs noms, avec une petite base de leurs résultats. Ensuite, ils réaliseront un tour de circuit encadré par leurs éducateurs. »

Et le président d'ajouter : « Nous aurons bien sûr nos coureurs avec nos deux Première catégorie, Alexis Diligeart et Lucien Capot, qui seront de retour des France. Rappelons que Lucien en est à sa troisième victoire, dont deux sous le maillot du Team. Alexis a lui aussi deux victoires avec nos couleurs. » La liste des coureurs est désormais arrêtée. Ils seront 33.

Sandra Balian

JAVREZAC

Le torchon brûle entre la mairie et le club de foot

L'assemblée générale de l'Entente sportive Javrezac-Saint-Laurent s'est déroulée samedi, et une fois n'est pas coutume, elle s'est tenue en plein air sur le boulodrome aménagé en salle de réunion. Jean-Claude Guillon, le président du club de foot, responsables administratifs et entraîneurs ont patienté un peu plus que le traditionnel quart d'heure charentais qu'un ou une responsable municipale réponde à leurs interrogations. Face à une chaise vide, Jean-Claude Guillon a finalement laissé la parole à Jean-Claude Moreau, qui représentait la mairie de Saint-Laurent. « Le stade communal est un peu vétuste mais nous faisons le maximum avec peu de moyens », a-t-il déclaré.

Accès de colère du président

Tout en remerciant ce dernier pour sa présence, le président du club a laissé éclater sa colère : « Président depuis treize ans, on m'a toujours promis des vestiaires et à ce jour, rien. Le club compte des filles et l'année prochaine une équipe féminine sera engagée : nos infrastructures ne sont pas conformes ! Le carrelage tombe, les dirigeants mais aussi les joueurs et les familles se fatiguent de donner de leur personne sans être entendus, et par qui ? Personne pour représenter la mairie et nous apporter des réponses, alors, unissons-nous, démissionnons tous ! » Approbation des participants présents. C'est alors que Bernard Sanfourche, conseiller municipal de Javrezac, est arrivé pour expliquer qu'il avait été envisagé d'acheter des Algeco à Grand Cognac, sauf qu'ils n'ont pas été vendus. « Des dossiers sont-ils en cours ? », l'a interrogé Jean-Claude Guillon. La réponse par la négative n'a pas manqué d'enflammer le débat, jusqu'à ce qu'une réunion avec la mairie soit fixée au 11 juillet.

Le club compte actuellement 140 licenciés et devrait en compter 160 à la rentrée de septembre. Les résultats sont encourageants, à commencer par l'obtention du label jeune après six mois de travail rythmé par des réunions hebdomadaires ; seules deux communes du district ont pu obtenir cette distinction. Ce label est attribué pour trois ans et sera renouvelé au vu du travail et des résultats obtenus. Finaliste de la coupe Edely, l'équipe A monte en troisième division, les U16 / U18 terminent premiers de leur poule en troisième division. Le bureau a été renouvelé dans sa forme actuelle.

Colette-Christiane Guné

L'assemblée générale du club, qui s'est tenue au boulodrome, était agitée. PHOTO C.-C.G.

Christian Roy a captivé son public aux Jardins de Louise, à Châteaubernard.

PHOTO SANDRA BALIAN

De la magie très visuelle égaye la journée des retraités

CHÂTEAUBERNARD Vendredi, aux Jardins de Louise, les résidents ont reçu leurs amis de la maison de retraite Guy-Gauthier mais aussi le magicien Christy, installé à Marennes-Oléron.

Du close-up au déjeuner, un spectacle très visuel l'après-midi : dans ce menu 100 % magie le numéro de tourterelles a fait tout particulièrement son effet.

Il existe des solutions à la fragilité financière

FINANCES Les établissements bancaires sont tenus d'informer leurs clients fragiles. Explications

Fin 2014 a été lancé un dispositif pour accompagner les clients considérés en difficulté par leur banque. PHOTO ARCHIVES AFP

Sur près de 3 millions de personnes considérées en situation de fragilité financière, seules 10 % d'entre elles disposent d'une offre bancaire adaptée, selon le rapport annuel de l'Observatoire de l'inclusion bancaire.

L'offre spécifique – qui permet aux personnes à l'équilibre financier précaire de bénéficier de services bancaires de base à tarif réduit – « est rarement mise en œuvre, environ 250 000 fin 2016, alors que le courrier de proposition est déclaré par les établissements [de crédit, NDLR] comme envoyé à tous les clients détectés », constate l'Observatoire, présidé par le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau.

3 euros mensuels

Selon ce dispositif, lancé fin 2014, les établissements de crédit sont tenus de détecter les clients dits fragiles et de leur proposer une offre spécifique de services bancaires de base à 3 euros mensuels, ainsi que l'aide d'un organisme tiers indépendant.

Les banques apprécient la situation de ces personnes en fonction de l'existence d'irrégularités de fonctionnement de leur compte ou d'incidents de paiement réguliers et du montant des ressources au crédit du compte.

Or ces établissements ont déclaré à fin 2016, 2,4 millions de clients en situation de fragilité financière, un nombre auquel la Banque de France a ajouté environ 500 000 personnes n'ayant pas accès au système financier, aboutissant ainsi à près de 3 millions d'individus en précarité financière.

Les explications

Ce constat est « loin des ambitions qui avaient été nourries » à l'égard de l'offre spécifique, déplore l'instance, qui propose plusieurs pistes d'explication, parmi lesquelles la nouveauté du mécanisme.

Mais cela peut aussi « provenir de courriers insuffisamment explicites » ou d'« une absence de suivi », certains établissements craignant « de lasser leurs clients », est-il indiqué dans le rapport.

Car il se peut que des clients « n'apprécient pas la stigmatisation liée à l'offre spécifique », notamment ceux « qui, bien qu'en situation de fragilité financière, gèrent rigoureusement leurs comptes » ou encore ceux estimant « n'être en situation financière fragile que de façon transitoire ».

Du côté de la Banque de France, on s'interroge sur la « faible effectivité » de ce dispositif, mais il est « encore trop tôt pour déterminer quelle mesure il faudrait prendre » pour l'améliorer, a précisé, Jacques Fournier, directeur général des statistiques au sein de la banque centrale.